#### VILLE DE ROYAN



**URBANISME** 

### D É C I S I O N

#### CONCERNANT

### L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 20.127

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015 et le 17 juin 2016. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017 comptetenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 05 octobre 2017, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Paul CLECH Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.

FAIT A ROYAN, le 16 avril 2020

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 23 avril 2020 Certifié Conforme

Mairie de Royan le Par délégation du Maire, Le Directeur Général des Services HUBERT THOMAS Pour le Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint, Jean-Paul CLECH



## Commune de ROYAN 17 306

# REGISTRE DES DOSSIERS – DIA Décision de Renonciation à préemption

N°Dossier		Surface totale	Objet de la vente
Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
Zuic depot		Surface habitable	
			<del>-</del>
DIA17306 20 00144	AW653	492 m²	Habitation
26/3/2020		148 m²	
DIA17306 20 00145		335 m²	Habitation et Servitude de canalisation
2/4/2020	BD456, BD458 (passage 1/2 indivis)	90 m²	
DIA17306 20 00146	AL158	120 m²	Habitation
3/4/2020			
DIA17306 20 00147	AY420	171 m²	Habitation et Mobilier pour 5000€
3/4/2020			
DIA17306 20 00148	AL608, AL714	1499 m²	Lot n°27 : Terrasse - local à usage de réserve
3/4/2020			
DIA17306 20 00149	AX723, AX727 (800/1871èmes indivis)	2682 m²	Bâtiment commercial (acquisition conditionnée à celles des parcelles AX-724-725-726-727)
3/4/2020			
DIA17306 20 00150	AX725, AX727 (967/1871èmes indivis)	2849 m²	Bâtiment professionnel (acquisition conditionnée à celles des parcelles AX-723-726-724-727)
3/4/2020			

Edité le 20/04/2020

N°Dossier	Páfávonace ao dostrolos	Surface totale	Objet de la vente
Date dépôt	Références cadastrales	Surface habitable	
DIA17306 20 00151 3/4/2020	AX726	1670 m²	Bâtiment professionnel (acquisition conditionnée à celles des parcelles AX-723-724-725-727)
DIA17306 20 00152 3/4/2020	AX724, AX727 (104/1871èmes indivis)	1986 m²	Bâtiment professionnel (acquisition conditionnée à celles des parcelles AX-723-726-725-727)
DIA17306 20 00153	AK423	127 m²	Lot n°14 : un appartement
8/4/2020 DIA17306 20 00154	AV559	105 m²	Local professionnel
8/4/2020 DIA17306 20 00155 8/4/2020	BH883	216 m² 99 m²	Habitation
DIA17306 20 00156 8/4/2020	BE431	724 m² 122 m²	Habitation et Mobilier pour 5000€
DIA17306 20 00157 9/4/2020	AL271	391 m²	Lots n°4, 7 et 11 : un appartement, un débarras, une place de stationnement, et Mobilier pour 3440€
DIA17306 20 00158 10/4/2020	AW315	571 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 20 00159 14/4/2020	BH982, BH1115	802 m² 87 m²	Habitation

Edité le 20/04/2020

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 20 00160 15/4/2020	AK470	114 m²	CESSION DE FONDS DE COMMERCE : boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie

Edité le 20/04/2020